

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE À HUIT CLOS EN ZOOM-COVID-19 DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE EN LIGNE LE 10 JANVIER 2022, À 20H30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE, SIMON BRUNELLE.

Pour des raisons de maladie du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, la réunion est ajournée au 11 janvier à la même heure.

Sont présents :

- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

Absents :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 4 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous les élus et aux contribuables présents en déclarant la réunion ouverte à 20h10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Adoption du procès-verbal
 - a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022
 - b. Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2022
4. Administration
 - 4.1 Renouvellement de cotisation à l'ADMQ
 - 4.2 Adoption du règlement 2022-01-01 sur la rémunération des élus
 - 4.3 Résolution pour gestion de carte de crédit Desjardins
 - 4.4 Achat de photocopieur
 - 4.5 Salaire des employés
5. Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil
6. Travaux Publics
 - 6.1 Achat de remorque pour la voirie
7. Urbanisme et environnement
 - 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels du réseau d'aqueduc
 - 7.2 Contrat de dangerosité canine
 - 7.3 Adoption du règlement 2022-01-02 sur les chiens
 - 7.4 Dépôt du rapport final SNC-Lavalin
8. Culture et loisirs
 - 8.1 Modification de la porte pour personnes handicapés salle multifonctionnelle
9. Affaires nouvelles
 - 9.1 Abonnement mensuel à Zoom

2614-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **REÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

2615-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 décembre 2022 en apportant une correction au point 6 pour le calendrier 2022 (changer le 1^{er} novembre pour le 7 novembre), à 16d. modifier le représentant du comité culturel (inverser (Jean-Marie Dionne représentant et Simon Brunelle substitut), ajouter dans les présences M. Michel Deshaies.

ADOPTÉE

b. Procès-verbal de la séance spéciale du BUDGET DU 13 décembre 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du budget du 13 décembre 2022 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

2616-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du budget du 13 décembre 2022.

ADOPTÉE

4. ADMINISTRATION

4.1 Renouvellement de cotisation ADMQ 2022 pour le Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

2617-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents de payer l'adhésion de base au Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim (M. Gérard Cossette) en remplacement de la directrice générale et secrétaire-trésorière en congé de maternité, comme membre régulier à l'association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2022 au coût de (380,00\$ +235,00\$ assurance, plus taxes.

ADOPTÉE

4.2 Adoption du règlement 2022-01-01 sur la rémunération des élus

Considérant qu'un avis de motion et dépôt a été donné par le conseiller M. Pierre Carignan le 6 décembre 2021 ;

2618-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'approuver le règlement 2022-01-01 sur la rémunération des élus. Le maire étant d'accord.

ADOPTÉE

4.3 Résolution de délégation pour gestion de carte de crédit Desjardins

Considérant les besoins sporadiques de dépenses demandant une carte de crédit et/ou de paiement immédiat ;

2619-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser l'utilisation d'une carte de crédit commerciale Visa Desjardins auprès de Desjardins Entreprises ayant une limite de 2000\$ dont les frais annuels sont de 60\$. Que la personne autorisée à gérer le compte soit la directrice générale/secrétaire-

trésorière Mme Amélie Hardy Demers et/ou le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim M. Gérard Cossette.

Demande et gestion du compte de carte de crédit Desjardins

La Municipalité de Sainte- Cécile- de- Lévrard est la personne morale ;

1. que la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission d'une carte de crédit Desjardins, incluant le renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération).

2. que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables ;

3. que la personne morale s'engage à ce que les cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités.

4. que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la limite de crédits, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes.

5. que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant ;

Nom des délégués :

Directrice générale/secrétaire trésorière Amélie Hardy-Demers 16-02-1985
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim Gérard Cossette 8-05-1949

6. que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

Certificat du président ou du secrétaire-trésorier

Je soussigné certifie que la résolution de délégation qui précède a été adoptée le 11 janvier 2022 par le conseil d'administration de la personne morale, que cette résolution ne contrevient aucunement aux statuts, aux règlements, à la Loi, à tout autre règlement régissant la personne morale, que celui ou ceux qui l'ont adoptée avaient le pouvoir de le faire et qu'elle est toujours en vigueur. De plus, j'atteste que le ou les postes dont le ou les titres sont mentionnés ci-dessus, le cas échéant, sont actuellement détenus par la ou les personnes dont le ou les noms y sont indiqués.

Signé à Sainte Cécile-de-Lévrard, ce 13 janvier 2022

M. Simon Brunelle, Maire

ADOPTÉE

4.4 Achat de photocopieur

Considérant que notre photocopieur répond difficilement au besoin du bureau municipal comme le scanneur non approprié pour les tâches d'archivages, l'absence de couleur et la lenteur d'impression,

Considérant que le nouveau photocopieur à une vitesse de 35 minutes/copies/minutes avec couleur si nécessaire ; quatre tiroirs pour papier à chargement, avec module de finition livret externe avec agrafeuse écologique et perforatrice ;

2620-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de procéder à l'achat du photocopieur Canon ir adv C5535i 111, 4 cass, fax, finisseur de livret, agrafeuse et perforatrice au

montant de 5 850\$ plus taxes applicables, avec un contrat d'entretien de 3 ans incluant les pièces, la main d'œuvre et l'encre au coût de .068 par copie couleur et .0095 par copie monochrome.

Après 3 ans, un coût additionnel de 5% s'ajoute à chaque année avec le même service. Le vieux photocopieur sera mis en vente au coût de 800\$.

ADOPTÉE

4.5 Salaires des employés 2022

2621-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'accorder l'indexation au coût de la vie de 5.1%, de régulariser le salaire de l'employé 13-trojos de 2\$/heure, d'ajouter au contrat de l'employé 13-berlyn 1heure/sem et d'ajouter une rémunération de 300\$/mois au responsable de la collection bibliothèque.

ADOPTÉE

5. DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PAR DÉLÉGATION ET AUTORISATION DES DÉPENSES MENSUELLES DU CONSEIL

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation es dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim ;

ATTENDU QUE le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

2622-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de décembre 2021 et que le préambule en fasse partie intégrante ;

Liste des montants :

Liste des paiements émis du mois	
Chèques	37 723.34 \$
Dépôt directs	56 647.84 \$
Liste des chèques (sommaire paie)	10 991.48 \$
	<hr/>
TOTAL	105 362.66\$
Dépenses du conseil pour autorisation de paiements	<u>111 250.52\$</u>
TOTAL	216 613.18\$

Voir liste en dépôt, dans dossier documents du conseil transmis.

ADOPTÉE

6. TRAVAUX PUBLICS

6.1 Achat d'une remorque pour travaux publics

Considérant que la remorque actuelle est désuète ;

Considérant que le conseil à décider de la remplacer ;

Considérant l'estimé au montant de 4 995\$ plus taxes auprès de la firme TRG;

Description : Double essieux galvanisés de 3500lbs chaque, pole en triple, 63 x 120, Model heavy duty, vérin inclus, côté de 18 pouces de haut, suspension à glissière, filage flex, pneus radiaux, 4 encrages au plancher. Boule de 2 pouces.

2623-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de procéder à l'achat d'une remorque N&N au prix de 5017\$ plus taxes, incluant taxes sur pneus 12\$, certificat d'immatriculation 10\$ et d'autoriser le paiement. Que le préambule en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose les certificats d'analyses officiels du réseau d'aqueduc.

7.2 Contrat avec le vétérinaire pour dangerosité canine

Considérant l'offre de service 2022 par un vétérinaire accréditer ;

Considérant le plan de travail et une économie de coût ;

Considérant que la majorité des frais est payable par le propriétaire du chien ;

2624-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'approuver l'offre de service pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 lequel sera renouvelable à cette date et d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim (M. Gérard Cossette) et le maire (M. Simon Brunelle) à signer le présent contrat.

ADOPTÉE

7.3 Adoption du règlement #2022-01-02 sur l'encadrement des chiens

Considérant que l'avis de motion et le dépôt du règlement #2022-01-02 ont été donné par le conseiller M. Pierre Carignan à la réunion du 6 décembre ajournée au 8 décembre 2021 ;

2625-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'approuver le règlement 2022-01-02 sur l'encadrement des chiens.

ADOPTÉE

7.4 Dépôt du rapport final SNC. Lavalin

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose le rapport final de la firme SNC. Lavalin pour le contrôle de la qualité des matériaux et la reconstruction de l'égout domestique (travaux d'égout et de voirie).

8. CULTURE ET LOISIRS

8.1 Modification de la porte pour personnes handicapées à la salle multifonctionnelle

2626-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'installer la porte pour personne handicapées selon soumission de décembre 2021 à la salle multifonctionnelle.

ADOPTÉE

8.2 Zoom

2627-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de prendre un abonnement de deux mois avec Zoom (environ 16\$/mois).

ADOPTÉE

9. AFFAIRES NOUVELLES

Ajournement au 24 janvier à 8.15 hres

Sont présents :

- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2

Absent :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

9. SUITE AFFAIRES NOUVELLES

9.2 Nomination de Mario Demers comme délégué sur l'application du règlement 2022-01-01

9.3 Avis de motion et dépôt du règlement 2022-01-03 sur la taxation 2022

9.4 Adoption du plan triennal d'immobilisation

9.5 Vitesse sur route principale

9.6 Organigramme 2022

9.7 Nomination au CRSBP

9.8 Résolution de signature pour protocole de subvention FCRC

9.9 Date de rencontre pour milieu humide

10. Rapport du maire

11. Rapport des comités du conseil

- a. Bibliothèque
- b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
- c. Régie de la gestion des déchets
- d. Régionalisation de l'aréna
- e. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

12. Période de questions et demandes verbales des citoyens

Comme le conseil a lieu sans public, il a été annoncé sur Facebook et le site internet de la municipalité que les citoyens pouvaient poser des questions à l'avance en communiquant avec le bureau municipal.

13. Levée de l'assemblée

2628-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RESOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de l'ajournement tel que modifié.

ADOPTÉE

9.2 Nomination de Mario Demers comme délégué sur l'application du règlement 2022-01-01 concernant la capture et la garde des chiens

2629-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer monsieur Mario Demers comme personne déléguée pour capturer les chiens en liberté, dangereux pour évaluation auprès du vétérinaire contractuel et leur garde s'il y a lieu. La municipalité fournira les équipements nécessaires à la personne déléguée : gants, perche, cage, etc.

ADOPTÉE

9.3 Avis de motion et dépôt du règlement #2022-01-03 sur la taxation et tarification 2022

Le conseiller M. Pierre Carignan donne avis de motion et dépose le règlement #2022- 01-03 sur la taxation et tarification de 2022 pour adoption au prochain conseil. Les calculs de l'aqueduc seront révisés avant d'être adopté.

9.4 Adoption du plan triennal d'immobilisation

2630-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le plan triennal d'immobilisation pour les années 2022-2023-2024.

ADOPTÉE

9.5.1 Vitesse sur rue principale partant de Deschaillons vers le coin de la 218

2631-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean -Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de demander au ministère des Transports :

De réduire la vitesse de 90 km à 50 km sur la rue Principale en partant du coin de la 218 en direction Est vers Deschaillons. La vitesse n'est pas indiquée en partant.

De réduire la vitesse à Ste-Cécile-de-Lévrard dans la courbe de la 218 de 70 km à 50 km, comme c'est fait à Fortierville.

ADOPTÉE

9.5.2 Vitesse sur rue principale partant de la route 218 vers Gentilly et appartenant à la municipalité

2632-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents :

De préparer un règlement administratif sur la vitesse de la rue principale en partant de la route 218 allant vers Gentilly et appartenant à la municipalité ;

Interdire la circulation du trafic lourd et de faire parvenir une copie du règlement approuvé à la Sûreté du Québec pour l'application du règlement.

ADOPTÉE

9.6 Organigramme 2022

Le conseil a pris connaissance de l'Organigramme de la structure de postes 2022 pour la municipalité de Ste-Cécile de-Lévrard

2633-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre -Luc Blanchet et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'Organigramme de la structure de postes au 1^{er} janvier 2022 comprenant 3.452 postes.

ADOPTÉE

9.7 Nomination au CRSBP CQLM pour l'année 2022

2634-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer Monsieur Michel Deshaies à titre de représentant (élu municipal) et de nommer Mme Josiane Trottier à titre de coordonnatrice de la bibliothèque pour l'année 2022 au sein du réseau Biblio CQLM pour participer à l'assemblée annuelle ainsi qu'aux rencontres organisées de temps à autre par le réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

ADOPTÉE

9.8 Résolution de signature du protocole pour subvention FCRC-projet 400060908

2635-01-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer Monsieur Gérard Cossette, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim pour signer la présente entente du projet 400060908, lequel déclare avoir lu la présente entente ainsi que toutes ses annexes et avoir eu l'occasion de poser des questions, de faire ses propres vérifications et, le cas échéant, d'avoir obtenu des réponses satisfaisantes. Il déclare également avoir tous les droits et autorités pour

réaliser le Projet et conclure la présente entente. Je déclare être dûment autorisé à agir.

ADOPTÉE

9.9 Date de rencontre des milieux humides

Les dates retenues sont les mardis du 1^{er} février et 8 février à 19h30

10. RAPPORT VERBAL DU MAIRE

11. RAPPORT DES COMITÉS

- a) Bibliothèque
- b) Comité culturel de la MRC de Bécancour
- c) Régie de la gestion des déchets
- d) Régionalisation de l'aréna
- e) Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

12. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DEMANDES VERBALES DES CITOYENS

- a) Demandes verbales
Aucune question
- b) Questions des citoyens

Comme le conseil a lieu sans public, il a été annoncé sur Facebook et le site internet de la municipalité que les citoyens pouvaient poser des questions à l'avance en communiquant avec le bureau municipal.

Aucune question

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2636-01-22

EN CONSEQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h25.

ADOPTÉE

Je, Simon Brunelle, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V.

Simon Brunelle, maire

Gérard Cossette, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

